



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GREVILLE HAGUE
DU 02 AVRIL 2015**

L'an deux mille quinze, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-six mars deux mille quinze, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Didier LE BEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Didier LE BEL, Hubert DUBOST, Christelle HÉLYE, Marie KIRCHNER, Serge LESVENTES, Nathalie FAGNENT, Jean LECOSTEY, Céline OLIVIER, Sophie BONNISSANT, Georges DOUAT, Dalila BRISSET, Michael TARDIF, Éric HUREL
Yves SIMON a donné procuration à Serge LESVENTES,

Excusé: NEANT

Nathalie FAGNENT a été désignée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion précédente.

1) DECISIONS BUDGETAIRES

1.1) COMMUNE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- le compte administratif 2014 dressé par Mr le Maire qui fait apparaître :
 - ☞ en section de fonctionnement, un excédent de 319 230,93€,
 - ☞ en section Investissement, un excédent de 60 324,73€,
- ainsi que le compte de gestion 2014 dressé par Mme COLIN, Receveur Municipal.

PREPARATION ET VOTE DU BUDGET 2015

Mr le Maire rend compte au conseil municipal de la réunion de la commission « finances » qui a travaillé à l'élaboration des budgets de la commune.

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les différents comptes de la commune, après avoir échangé sur les différents projets pour l'année à venir, après en avoir délibéré, procède au vote du budget de la Commune et de ses budgets annexes.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de maintenir ses taux d'imposition pour l'année 2015 :

Taxe d'habitation : 12.52%

Taxe Foncier Bâti : 22.96%

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les : **LUNDI** de 14 heures à 18 heures

: **MERCREDI** de 9 heures à 12 heures

: **JEUDI** de 14 heures à 18 heures 30

SITE : mairie.greville-hague.fr

Taxe foncier non bâti : 25.49%

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2015 suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général	366 420,66 €
Charges de Personnel et frais	260 100,00 €
Autres charges de gestion courante	135 986,00 €
Atténuation de produits	19 000,00 €
Virement à la section d'investissement	87 114,27 €
Charges exceptionnelles	50,00 €
TOTAL	868 670,93 €

RECETTES

Atténuation de charges	14 550,00 €
Vente de produits fabriqués	70 000,00 €
Impôts et taxes	330 635,00 €
Dotations Subventions participations	94 255,00 €
Autres produits de gestion courante	40 000,00 €
Excédent antérieur reporté	319 230,93 €
TOTAL	868 670,93 €

PROJETS INVESTISSEMENT 2015

Le conseil municipal reporte en 2015 les projets 2014 en cours de réalisation et programme:

1) des travaux sur les bâtiments communaux:

- Rénovation du logement situé au-dessus du groupe primaire,
- bardage du pignon du logement n°1 du presbytère pour enrayer de gros problèmes d'humidité.
- accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite de l'église par la pose d'un béton lavé.

2) l'évolution du site internet de la commune

Marie KIRCHNER rend compte au conseil de l'entrevue de la commission « communication culture » avec le prestataire du site, la société CH1. Le prestataire propose de faire évoluer ce site en mettant en ligne la nouvelle version wordpress 3.1.

Le conseil émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette proposition et accepte le devis de CH1 pour un montant de 912.13€ TTC.

Pour mémoire la maintenance annuelle est d'environ 600€ actuellement,

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr

Le volet formation est mis en réflexion, l'idée de faire évoluer la version pour smartphone et tablette n'est pas retenue pour l'instant.

Ces différents projets se traduisent dans le budget de la façon suivante:

PROGRAMME	RESTES A REALISER	PROPOSITION BUDGET PRIMITIF
<u>DEPENSES</u>		
Plan local d'urbanisme	16 008,00 €	4 500,00 €
Évolution du site internet		950,00 €
Matériel de bureau et informatique	6 300,00 €	
Radar		2 000,00 €
Serre atelier	2 581,00 €	
Travaux au logement du groupe primaire		90 000,00 €
Bardage du pignon du logement 1 du presbytère		30 000,00 €
Limiteur de bruit au Clos Millet	3 100,00 €	
Accessibilité bâtiments communaux: Accès église en béton lavé		1 500,00 €
Réverbères au lieu Bienvenu		5 500,00 €
Total	27 989,00 €	134 450,00 €

RECETTES

Excédent reporté	60 324,73 €
Virement de la section de fonctionnement	87 114,27 €
FCTVA	15 000,00 €
TOTAL	162 439,00 €

LOCATION DU LOGEMENT AU DESSUS DU GROUPE PRIMAIRE

Mr le Maire propose au conseil municipal de louer ce logement durant l'été, pour une durée approximative de 4 mois, dans l'attente de la réalisation des travaux. Le conseil municipal approuve cette proposition, à l'unanimité, et décide de fixer le montant du loyer mensuel à 400€.

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr

1-2) MAISON MILLET

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA MAISON MILLET

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité :

- le compte administratif 2014 dressé par Mr le Maire qui fait apparaître : en section de fonctionnement, un excédent de 8 021,93€,
- ainsi que le compte de gestion 2014 dressé par Mme COLIN, Receveur Municipal.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le conseil municipal vote le budget suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Vente de produits (Droits d'entrée + vente à la boutique)	36 000,00 €
participation de la commune	9 229,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	8 021,93 €
TOTAL	53 250,93 €

DEPENSES

Charges à caractère général	53 250,93 €
-----------------------------	-------------

1-3) ALSH POLE JEUNESSE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE L'ALSH POLE JEUNESSE

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité :

- le compte administratif 2014 dressé par Mr le Maire qui fait apparaître :
 - ☞ en section de fonctionnement, un déficit de 3077,71€ (du à une participation financière, attendue de la CAF, qui a été versée début 2015).
- ainsi que le compte de gestion 2014 dressé par Mme COLIN, Receveur Municipal.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le conseil municipal vote le budget suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

redevance à caractère culturel	12 500,00 €
Participation de la CAF	10 120,00 €
Subvention commune +DSC Jeunesse CCH	46 702,71 €
TOTAL	69 322.71€

MAIRIE DE GREVILLE-HAGUE 50440 Tel : 02.33.01.81.31 Fax 02 33 01 81 32

Secrétariat ouvert au public les :LUNDI de 14 heures à 18 heures

:MERCREDI de 9 heures à 12 heures

:JEUDI de 14 heures à 18 heures 30

SITE :mairie.greville-hague.fr

DEPENSES

Charges à caractère général	66 245,00 €
Déficit reporté	3 077.71€
TOTAL	69 322.71€

2) PERSONNEL COMMUNAL

2-1) EMPLOI SAISONNIER VOIRIE

En raison de l'accroissement de travail pendant la saison estivale, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide le recrutement d'un demandeur d'emploi, à temps complet, pour venir en aide aux agents voirie pour une période de 4 mois (du 01/05/2015 au 31/08/2015): contrat de deux mois renouvelable.

2-2) CENTRE DE LOISIRS (ALSH Pôle Jeunesse)

Lors de la dernière séance, le conseil municipal a décidé le recrutement de 5 jeunes en contrat engagement éducatif pour venir en aide à l'animateur pour les vacances d'été. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, de fixer la base journalière des appointements à verser à ces jeunes à 40.25€, soit pour un mois de travail un salaire brut de 805€.

2-3) CHARTE ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La commune a reçu le label de niveau 1 de la charte d'entretien des espaces publics « traiter mieux ». La FREDON prendra contact avec la commune pour présenter plus précisément le niveau 2 de cette charte qui consiste à traiter moins en identifiant les zones prioritaires d'arrêt d'utilisation des produits en fonction des risques pour la ressource en eau et déterminer les techniques alternatives adaptées à la commune.

3) QUESTIONS DIVERSES

3-1) COMMUNICATION

Marie KIRCHNER remet à chaque membre du conseil municipal l'agenda des prochaines manifestations à venir dans la commune.

3-2) REUNION DES COMMISSIONS:

La commission Communication/Culture se réunira le 23/04/2015 à 20 heures pour élaborer le prochain flash info des mois de mai et juin.

La commission animation se réunira le 20/04/2015 à 18 heures pour la préparation des manifestations à venir.

3-3) MANIFESTATIONS

M. le Maire rend compte au conseil municipal de la petite manifestation qui s'est déroulée en mairie pour la remise du tableau de M. LEHUEL, à la commune de Gréville Hague: ce tableau offert à l'association « Mémoire de millet » par Mr LEHUEL, avait été acheté par le Conseil Général de la Manche à la condition de revenir à Gréville le jour où M. LAURENT ne serait plus conseiller général. Mrs LEHUEL, LAURENT, CANOVILLE et Mmes VAVASSEUR et ROQUAIS assistaient à cette remise, M. le Maire remercie à nouveau M. LEHUEL.

3-4) STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULES DEVANT LES ECOLES.

Ce problème revient régulièrement, les personnes seront invitées à stationner leur véhicule sur le parking de la salle des fêtes. De plus, le plan Vigipirate, toujours en vigueur, sera mis en place aux abords des écoles et sera matérialisé par des barrières métalliques devant les entrées des deux écoles.

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL 06/05/2015 à 20 heures

Nombre de membres du conseil municipal : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Date de convocation : 26/03/2015

Date d'affichage : 20/04/2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 20/04/2015
et publication du 20/04/2015